

# Avec Saclay Rencontre Franco-Allemande à Metz - Pentecôte 2023

Sur 3 jours et 2 nuits, du Samedi 27 mai au lundi 29 mai, à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée, le Comité de Jumelage de Saclay et sa ville jumelle Mechterstädt vous invite à participer à une rencontre Franco-Allemande à Metz et ses environs, haut lieu de la construction européenne le week-end de la Pentecôte 2023.

Visite de la ville de Metz, visite conférence de la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, visite du pays des trois frontières et du musée Européen de Shengen.

Renseignements et inscription auprès de Catherine Musat, présidente du Comité de Jumelage de Saclay .

**Attention le nombre de places est limité. Inscription souhaitée avant le mercredi 8 mars 2023**

Catherine Musat Tél. 06 82 26 25 58 email: catherine.musat@orange.fr

## Programme du Samedi 27 mai au Lundi 29 mai 2023

Avec le soutien de la ville de Saclay

- AR en train Paris Gare de l'Est à Metz Ville : départ samedi 27 mai à 10h40, retour lundi 29 mai à 19h01.
- Acheminement Saclay <-> Gare de l'Est par bus

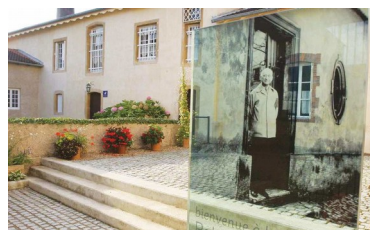
### Le samedi 27 mai :

- Visite guidée de la ville de Metz
- Dîner en commun au restaurant
- Nuit à l'hôtel (probablement IBIS près de la gare)



### Le dimanche 28 mai :

- Temps libre (office dans la cathédrale de Metz, centre Pompidou-Metz ...)
- Déjeuner libre
- En tout début d'après-midi : visite de la maison de Robert SCHUMAN dans le joli village de Scy-Chazelles
- Retour à Metz
- Temps libre, visite d'un autre quartier, petit-train ....
- Dîner en commun au restaurant
- Nuit à l'hôtel



### Le lundi 29 mai :

- Départ pour le Pays des Trois Frontières et Schengen : visite guidée du Centre Européen, avec halte possible à Manom, au château de La Grange et son jardin des Prairiales.
- Retour depuis Metz par le TGV de 17h28.

*Une partie des frais sera prise en charge par le comité de jumelage avec le soutien de la municipalité de Saclay et éventuellement d'une subvention du Fonds Citoyen Franco-Allemand (FCFA, né du traité de l'Elysée le 22 janvier 2019). Cette quote-part dépend du nombre de participants.*